Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 071-217101336-20261012-D202680-DE

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/80

Séance du 12 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois d'octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Grégory VAIZAND, Maire.

Date de convocation : 6 octobre 2026	
Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes blancs	0
Abstentions :	0

Présents : BENMERIDJA Marie Claude, BIZOUERNE Louis, CARDON Barbara, COLLANGES André, DALLERY Anne-Marie, FAUCHON Baptiste, GODARD-PERRIN Marion, LABONNE-NOLLET Laurie, LAROCHE Daniel, LAVENIR Christian, PASQUIER Caroline, POISEUIL Pascale, PONCIN Thierry, ROY Eva, VAIZAND Grégory, VIOLET Benoît

Procurations : BERDAGUE Patrick *a donné pouvoir à C. LAVENIR*, CROZIER Alain *a donné pouvoir à G. VAIZAND*

Excusé(s) : BONNETAIN Maël

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : Daniel LAROCHE

Objet : Remboursement partiel d'une location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la salle des fêtes a été louée durant le week-end des 8 et 9 août 2026.

Compte-tenu des dysfonctionnements de la chambre froide et de la climatisation, lesquelles ont subi des pannes rendant leur utilisation impossible, il est sollicité du conseil municipal de se prononcer sur le remboursement partiel d'une partie de la location.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver le remboursement de **490€** à Monsieur et Madame Gizard.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 13/10/2026

Publication sur le site internet le 15/10/2026

Acte contresigné le .....

Le Maire, G. VAIZAND

Le Maire, G. VAIZAND

MAIRIE DE LA CLAYETTE (SAONE-ET-LOIRE)

Le/La secrétaire de séance,

D2026/217

GV